

---

## Les relations des professionnelles de la petite enfance avec les parents

---

Suzon Bosse-Platière

C hoisir de travailler avec de jeunes enfants, c'est devoir travailler avec les adultes que sont leurs parents. Accueillir un enfant de moins de trois ans, c'est accueillir, chaque matin et chaque soir, son ou ses parents. Les relations entre adultes font partie intégrante du travail avec les jeunes enfants et ne peuvent qu'influer sur les relations des professionnelles avec ces derniers. Il importe, en effet, pour que l'accueil des enfants soit de qualité, que les relations avec leurs parents le soient aussi. S'il y a difficultés ou tension entre accueillante et parents, il ne peut y avoir que difficultés et tension avec l'enfant. Celui-ci ne peut être détendu, en sécurité avec la personne qui le prend en charge sur le temps d'absence de ses parents, si celle-ci est en difficulté, voire en conflit avec eux.

Prendre conscience de cette interdépendance des relations entre adultes, concernés différemment mais profondément par le même enfant, avec ce qui se joue avec lui, est considéré aujourd'hui comme un acquis, une évidence. Cette question se travaille dans toutes les formations initiales des différents professionnels petite enfance ainsi que dans de nombreuses formations continues, reconnue comme une question de fond.

### *Des relations plus complexes qu'en apparence*

Et pourtant! La réalité quotidienne demeure fort différente, révélant ainsi toute la complexité de ces relations très particulières :

– Côté professionnel, qui n'a pas entendu déplorer, encore et toujours, le sentiment de « déresponsabilisation parentale » ou celui de « décharge des parents » de leur enfant sur les accueillantes, voire d'un certain désintérêt de leur part pour lui : « on dirait que les parents s'en foutent »? Qui n'a pas été surpris d'entendre, ou de s'entendre dire soi-même, qu'« avec les enfants ça va, si seulement il n'y avait pas les parents! »? Par ailleurs, qui ne s'est pas interrogé sur sa place d'accueillante en termes de « peur de prendre la place des parents » ; ou affirmé, par rapport à l'exigence du rôle professionnel, que « l'éducation, c'est le rôle des parents » et non pas le leur? Enfin, qui n'a pas eu l'impression de ne pas être respectée par les parents ni reconnue par eux dans son travail?

- Côté parental, c'est aussi souvent de crainte qu'il s'agit, celle « d'être dépossédés de leur enfant » ou que leur enfant soit trop attaché à son accueillante. Ces craintes se concrétisent trop souvent dans la réalité puisqu'elles sont la raison première des ruptures de contrat chez les assistantes maternelles, derrière divers griefs matériels ; et qu'elles sont une des principales motivations exprimées du choix pour un accueil dit collectif, dans le souhait que leur enfant « ne s'attache pas trop ». Y aurait-il un danger réel de « perte » pour des parents à confier leur très jeune enfant à une professionnelle (1), qu'elle travaille seule chez elle ou dans une structure et en équipe, pour que ces questions persistent malgré tout le travail accompli ces dernières décennies? Ces relations entre adultes seraient-elles vraiment si difficiles et les professionnelles si démunies que, malgré toute la réflexion sur le rôle professionnel, elles demeurent toujours comme une appréhension majeure pour ces dernières dans l'accueil des jeunes enfants? Pourquoi cette défiance mutuelle, au-delà d'un discours récurrent de la nécessité d'une « bonne entente » ou du « respect mutuel »? Essayons d'abord d'analyser ce qu'il en est de ces relations entre adultes et de caractériser ce qui se vit entre le parent, mère et/ou père avec son enfant et se vit entre les professionnelles avec celui qui n'est pas le sien.

---

(1) Nous féminisons volontairement notre propos, non pas pour exclure les hommes des métiers de la petite enfance ou pour défendre un soi-disant monopole féminin sur ce secteur, mais par simple respect de plus de 90 % de femmes qui, dans la réalité, y travaillent.

## *Des relations différentes et la rivalité*

### **Les confusions et la rivalité**

Au-delà des différences de personnes et de personnalités, et au-delà d'un certain nombre de ressemblances entre parents et professionnelles, les relations entre eux se définissent avant tout par leurs différences : différence de rôle, de place, de responsabilité, différence affective, etc. Être au clair soi-même avec ces différences, et le demeurer dans la pratique quotidienne, est nécessaire pour exercer, car la situation d'accueil du bébé et de ses parents est toujours porteuse de confusions :

- ces relations quotidiennes entre adultes créent une certaine proximité, voire intimité, particulièrement entre l'accueillante et la mère, proximité de femme à femme, de mère à mère, l'accueillante étant souvent mère elle-même; et peut susciter les comparaisons du côté professionnel, ou favoriser des relations de dépendance, du côté de la mère, face à celle qui saurait par formation et expérience, et par rapport à elle qui ne saurait pas. Comme si le savoir professionnel était du même registre que le savoir maternel avec son propre enfant!

- L'intérêt pour le même enfant, le temps long passé avec lui, les réactions spontanées des enfants et l'intimité avec eux lors des soins corporels, tout ceci peut pousser l'accueillante à se vivre illusoirement comme « un substitut », « à la place de » la mère absente dont l'enfant est encore si dépendant (comme si cela était possible dans la réalité!) et ne plus savoir qui est qui, quelle est la place de chacun. Le risque est grand, alors, pour la professionnelle, de tomber dans le piège de la rivalité, en se demandant, parfois, si l'enfant ne serait pas plus attaché à elle qui passe la plupart de son temps éveillé avec lui et se soucie de lui tout au long de son temps de travail, qu'à sa mère, son père qui le « laissent » pour d'autres intérêts, comme leur travail.

La rivalité est toujours présente dans ces relations entre adultes, profondément, mais différemment, concernés par le même enfant. Nous l'avons définie comme « une position de rivalité » (Bosse-Platière et *al.*, 2011). En tenir compte est essentiel. La nier ou l'oublier et ne pas la travailler, c'est prendre le risque de lui laisser libre cours, parfois jusqu'à la folie, ce qui est toujours destructeur pour tous, l'accueillante, les parents et l'enfant, particulièrement lorsque celui-ci n'est pas encore dans le langage. Pour exercer ce métier, il importe d'être conscient que ces questions font partie du travail, c'est lui qui fait vivre cela. Travailler ce qui fait différence entre parent et accueillante permet de définir le rôle professionnel.

### Les différences

Ce n'est guère original que d'affirmer que, malgré les ressemblances, être professionnel c'est radicalement différent d'être parent. Décliner l'essentiel de ces différences entre eux par rapport à l'enfant, permet de clarifier et positionner le rôle professionnel vis-à-vis des parents ; ainsi que de prendre le recul nécessaire pour les accueillir réellement, chacun, quels qu'ils soient, et « supporter » leurs comportements différents :

- Les relations parents-enfants peuvent se caractériser par la subjectivité, la spontanéité, le respect de chacun dans ce qu'il est. L'enfant connaît son parent et est, le plus souvent, suffisamment en sécurité avec lui, par delà des réactions, qui peuvent surprendre, parfois, l'accueillante.

- Les relations professionnelles avec l'enfant et ses parents se caractérisent par leurs exigences. Elles demandent d'être conscientes de ce qui se vit, de savoir l'analyser, de se contrôler en permanence, d'agir en fonction de l'autre et de la situation, et non par rapport à soi. Dans ces relations, tout doit se vivre sur le mode conscient, réfléchi, contrôlé, limité, particulièrement dans l'investissement affectif de l'enfant. C'est une question de devoir professionnel. Ces exigences sont difficiles à vivre et ne peuvent se tenir seules tout au long de son temps de travail. Elles demandent un travail régulier avec d'autres professionnelles, quel que soit le mode d'exercice, seules chez soi ou en équipe, à l'extérieur.

XII —

### *Des relations inégalitaires et non réciproques*

#### Relations inégalitaires

Bien qu'elles soient d'égale valeur humaine, ces relations entre parents et professionnelle ne sont pas sur le même plan. Les uns et les autres ne sont pas à la même place et ce qu'ils vivent avec l'enfant n'est pas du tout du même registre :

Les parents sont dans leur vie privée, leur vie intime personnelle et de couple. L'enfant est né et se construit au cœur de cette intimité. Ce qu'ils vivent et sont avec lui, au jour le jour et depuis sa naissance, construit ce qu'il est aujourd'hui et détermine en partie ses réactions. Au moment où les parents rencontrent celle qui accueillera leur enfant, ils sont en train d'investir celui-ci sur un mode qui leur est propre et

noyer avec lui des liens qui resteront, chacun, uniques pour la vie. À la fin du congé maternité, reconnu trop court dans notre pays, la plupart des mères ne sont pas encore prêtes à se séparer de leur bébé, alors qu'elles doivent projeter de le confier à une autre, choisir et organiser son mode de garde. C'est particulièrement violent, déstabilisant et fragilisant. À ce moment-là, nombreux sont les parents, mère et père, qui s'interrogent sur leur façon d'être parent. Ils ne sont pas toujours sûrs, non plus, de leur choix de se séparer de leur enfant et de le confier, un temps, à une autre. La fragilité et l'inquiétude sur eux, en tant que parent de cet enfant-là, sont peut-être ce qui caractérise la plupart d'entre eux, particulièrement les mères, dans la rencontre avec l'accueillante.

L'accueillante est dans son temps professionnel, différent de sa vie privée et limité dans la durée; même les assistantes maternelles, dont les conditions d'exercice confondent les deux. Elle a été formée. Elle a de l'expérience et une certaine confiance en elle et en ce qu'elle a acquis, nécessaire pour exercer. Même si la professionnelle est, par ailleurs, mère elle-même, elle n'est plus préoccupée de la même manière par son propre enfant que durant les premiers temps de sa vie, celui-ci ayant acquis une certaine autonomie. Elle n'est plus, non plus, dans cet état émotionnel particulier, si fragilisant, propre à la plupart des mères les premiers temps de la vie de l'enfant, que le psychanalyste Winnicott (1969) a défini, il y a plus d'un demi-siècle, comme étant un « état pathologique normal », signe de son investissement pour son enfant. Elle peut être suffisamment disponible pour travailler et accueillir une autre mère qui va lui confier son bébé.

### **Relations non réciproques**

Accueillir un enfant et ses parents, c'est être à l'écoute de chacun et tenter de s'adapter à ce qu'il vit et demande pour répondre de façon satisfaisante. Savoir écouter, observer, c'est se laisser guider par l'autre, tout en sachant où l'on va, se mettre en position de ne pas savoir à la place de l'autre et apprendre à tâtonner pour s'ajuster au plus près. C'est aussi savoir négocier pour répondre en fonction de lui, de ce qu'on a entendu de sa demande, de la situation présente et non de ce qu'on pense *a priori* qui est bien pour lui, voire de ce qui arrange dans le fonctionnement de la structure ou l'organisation du travail. Les règles de fonctionnement et d'organisation sont justifiées et nécessaires

pour exercer, aussi bien en structure collective que chez l'assistante maternelle. Elles ont pour objectif d'organiser le travail de façon à favoriser la disponibilité professionnelle à chacun et non pas de contraindre les enfants et les parents à se plier à des règles préétablies, et parfois peu adaptées, sous prétexte qu'« ils finissent toujours par s'adapter », ou qu'« en collectivité, on ne peut pas se permettre ». Ces règles doivent se renégocier en permanence en fonction des situations présentes, mais toujours dans l'objectif d'un meilleur accueil.

Ainsi, ces relations professionnelles entre adultes sont radicalement différentes de celles de la vie privée, construites sur une demande de réciprocité, ce dont il ne peut être question professionnellement. En effet, c'est à la professionnelle d'accueillir les parents et leur enfant. C'est à elle d'aller vers eux, d'entendre leurs demandes, de s'adapter, tout en négociant le possible et l'impossible; et non l'inverse, de demander à l'autre de « faire un effort », « un bout du chemin » pour s'adapter à elle et au lieu d'accueil. C'est pour cela qu'elle est formée et qu'elle est payée. Accepter cette exigence professionnelle, c'est la condition pour accueillir l'autre, le parent, tel qu'il est et non pas être déçu qu'il ne soit pas tel qu'on l'a imaginé ou qu'on lui demande d'être et de faire, ce qui se déplore trop souvent dans la petite enfance. C'est dans ces conditions que les parents se sentiraient en confiance pour « confier » leur enfant.

XIV —

### *Confier et se faire confiance*

Tout l'enjeu du rôle professionnel est de faire en sorte que les parents lui fassent confiance, tous les parents, quels qu'ils soient, quelles que soient leurs réactions et leurs comportements, si différents entre eux et si différents de ceux de l'accueillante, pas toujours faciles à comprendre et à supporter. C'est clairement à la professionnelle de faire en sorte que tout se passe suffisamment bien et ce n'est pas simple ! « Confier » son enfant, c'est devoir « faire confiance » à celle à qui on le confie, quels que soient les lieux et les conditions dans lesquels celle-ci travaille. La confiance est le maître mot des relations professionnelles avec les parents. Sans confiance réciproque, il ne peut y avoir de véritable accueil. Il est humainement impossible à une mère ou un père de confier, un temps de la journée, son tout petit à quelqu'un en qui il n'a pas confiance. De même, il est impossible,

professionnellement, d'accueillir un parent sans faire le pari de la confiance en lui. Pourtant, la confiance ne se décrète pas et elle n'est pas acquise d'emblée ni jamais définitivement. Elle ne se construit pas, non plus, avec une équipe, mais entre des personnes qui apprennent à se connaître et, ainsi, à « se faire confiance » réciproquement. C'est à partir de ce qui se vit dans ces relations entre adultes qu'ils se feront confiance, ou pas.

### **Construire la confiance et se parler**

C'est, bien sûr, en se parlant que la confiance va se construire va entre les parents et l'accueillante de leur enfant, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un bébé, encore très dépendant de l'adulte qui l'a en charge. Elle va se construire, jour après jour, lors des échanges au sujet de la journée de l'enfant passée sans ses parents. En effet, aucun parent ne peut imaginer son enfant sans lui, sur un lieu où il n'est pas, comment il se comporte et réagit avec les autres, comment il s'éveille, à quoi il s'intéresse, comment il évolue. C'est le devoir de la professionnelle de nourrir leur imaginaire, en leur parlant de ce qu'elle a vécu avec lui, ce qu'elle a observé de ses intérêts, de ses acquisitions, de ses comportements avec elle et avec les autres enfants : les « petits riens » de la journée de l'enfant.

Échanger chaque jour, ou presque, avec chaque parent en lui « rendant son enfant » est une dimension essentielle, centrale du travail des accueillantes. C'est à partir de la restitution de ces « petits riens » qu'elle manifeste aux parents l'intérêt qu'elle lui a porté tout au long de son temps d'accueil ; qu'il n'a pas été oublié dans le nombre ! C'est cet intérêt pour lui qui permettra aux parents de lui faire confiance. C'est aussi ce qui les aidera à se sentir eux-mêmes de « suffisamment » bons parents (Winnicott, 2008, p. 53), puisque leur enfant est intéressant ; et non pas imaginer qu'ils « ont tout faux avec lui », lorsqu'il leur est essentiellement rapporté ce qui a fait difficulté au cours de leur absence. S'il importe de parler de ce qui a inquiété ou dérangé parfois, il est tout aussi important de ne pas réduire la journée de l'enfant à ces difficultés, dans le risque de l'identifier à elles, mais de restituer aussi ce qui a intéressé et fait plaisir à l'enfant et à l'adulte. Si ce temps d'échange avec chaque parent est essentiel et demande une organisation rigoureuse, il n'en est pas moins limité dans le temps et estimé à une dizaine de minutes, parfois plus, parfois moins. C'est,

ainsi, que les professionnelles jouent auprès de chaque parent un rôle essentiel de « soutien à leur parentalité » en cours d'élaboration.

De même si ce passage de relais entre adultes, au retour des parents, est suffisamment accompagné par l'accueillante, disponible à chacun, les retrouvailles de l'enfant avec ses parents seront sereines et satisfaisantes. À l'inverse, s'il se vit dans la tension, la bousculade, dans la cohue de l'arrivée de nombreux parents en même temps, le soir, avec des adultes peu disponibles, énervés par les réactions de pleurs et d'oppositions des enfants, des professionnelles peu connues des parents, ces retrouvailles seront difficiles pour tous, mais particulièrement décevantes, voire angoissantes pour les parents et risqueront d'influer sur les relations familiales, le soir. Ces situations sont trop souvent déplorées, aujourd'hui, où les conditions de travail ne sont pas satisfaisantes, trop inadaptées aux enjeux et à la réalité. Elles ne peuvent que fragiliser la confiance que le parent porte à l'accueillante et au lieu d'accueil, et lui renvoyer une image de lui-même décevante, fragile, en tant que parent de cet enfant-là. Un comble!

## XVI — *Conclusion*

Clarifier le rôle professionnel vis-à-vis des parents, c'est aussi le clarifier vis-à-vis de l'enfant, comme nous venons de le voir. C'est reconnaître son importance et sa valeur et, ainsi, valoriser et reconnaître le travail de celle qui exerce et, par là même, la soutenir elle-même dans son travail. C'est aussi clarifier les exigences de ce rôle que l'on pourrait qualifier, par certains côtés, de « contre-nature », tant ces exigences demandent de connaissances, aussi bien sur les enfants que sur la construction de la parentalité, l'environnement social et les difficultés ; mais aussi de conscience et de contrôle de soi permanents. Ces exigences vont à l'encontre de la spontanéité dans les relations, tant valorisée avec les jeunes enfants. Ces différentes connaissances sur son rôle professionnel et ce que vivent ceux accueillis devraient s'acquérir, de façon plus approfondie que cela ne l'est aujourd'hui dans la plupart des cas en formation initiale et continue, pour permettre la qualité du travail dans la durée. Ces exigences ne peuvent, pourtant, pas se tenir seules, sans soutien, à la fois d'une équipe (même pour les assistantes maternelles) et de professionnels formés spécifiquement. C'est d'autant



plus important que dans ce domaine des relations humaines (tellement humaines) rien n'est jamais acquis, tout est sans cesse à travailler, retravailler, puisqu'il s'agit de soi en relation professionnelle avec l'autre.

Par ailleurs, pour respecter les exigences de qualité de l'accueil des parents, il faut du temps. Du temps pour se parler, pour s'écouter, essayer de se comprendre; du temps pour aller vers l'autre, négocier ce qui est possible et ce qui ne peut pas l'être, faire en sorte que cet autre, si différent de soi par nature, se sente compris, accepté, accueilli, lui et son enfant, quels que soient ses origines, sa culture, ses demandes, ses comportements et se sente en confiance, gage de la qualité de l'accueil proposé. Et le temps, c'est ce qui est le plus difficile à trouver dans une journée de travail avec de jeunes enfants, telle qu'elle est conçue trop souvent encore aujourd'hui, où le temps avec les parents est loin d'être toujours compris dans le temps de travail, alors qu'il est si essentiel!

**Suzon Bosse-Platière** est psycho-pédagogue,  
formatrice spécialisée petite enfance.

— XVII

## Bibliographie

Bosse-Platière, Suzon; Dethier, Anne; Fleury, Chantale et Loutre-Du Pasquier, Nathalie, *Accueillir le jeune enfant. Un cadre de référence pour les professionnels*, Toulouse, Érès, 2011.

Winnicott, Donald Woods, *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1969.

Winnicott, Donald Woods, *La mère suffisamment bonne*, Paris, Payot, 2008.